

LE JOURNAL

DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES

EDITION SPECIALE N°1

WWW.FDTT.SN



Vers les états généraux des transports publics

SOMMAIRE

3

Mot de l'Administrateur

4

Vers les états généraux des Transports publics

5

Les préparatifs

7

La passation de service au poste d'Administrateur du FDTT

8

FDTT-Renforcement de capacité sur le Budget

9

Les critères d'éligibilité au financement du FDTT

9

Contrat d'objectif et de performance

Atelier de partage sur le projet de contrat de performance

10

Le FDTT au 2^e Forum africain des transports

« L'Afrique en mouvement – accélérer la connectivité durable des transports et de la logistique »

Mot de l'Administrateur

J'aime à tout d'abord vous exprimer ma reconnaissance et ma considération. Que cette plateforme vous apporte les réponses à vos recherches et les moyens

d'accéder aux informations relatives aux services, au fonctionnement et aux activités du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT).

J'espère que, par le truchement du site internet et des autres supports de communication, les acteurs du transport public et l'ensemble des citoyens parviendront à amorcer plusieurs projets et initiatives visant à moderniser le système de transport public ou d'accéder à l'information qui nous concerne. À ce propos, les valeurs de « **Jub, Jubal jubanti** » favorisent la transparence et nous confortent dans la quête permanente de l'amélioration de la qualité du service public.

C'est le lieu de magnifier, pour nous en réjouir, le soutien de son Excellence, le président Bassirou Diomaye Diakhar Faye, du Premier ministre, M. Ousmane Sonko et du Ministre des Infrastructures et des Transports Terrestres et aériens, M. El Malick Ndiaye. En effet, leurs instructions claires sont si profondément imprégnées en nous que nous portons à jamais leur empreinte.

Dès lors, je suis heureux de vous annoncer que le FDTT se manifestera dorénavant dans le plan d'engagements de rupture et d'avènement d'un **Sénégal souverain, juste et prospère**. Nos actions mettront de l'avant des initiatives qui, à terme, auront un réel potentiel dans la lutte contre l'insécurité routière, en même temps qu'elles amélioreront significativement la mobilité et le confort des usagers du transport public.

Conformément à sa vocation de levier financier, le FDTT travaillera d'arrache-pied, en collaboration avec ses différents partenaires, afin de faciliter **l'accès au financement** des opérateurs du transport public terrestre, et ce, en poursuivant la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

En effet, l'investissement et le financement de la modernisation du système de transport public constituent un outil important du projet gouvernemental qui vise, en définitive, le bien-être des populations ainsi que leur sécurité en tous lieux. Rappelons à cet égard que le renouvellement du parc des véhicules de transport public, de même que la réduction des émissions de polluants, nous interpellent plus que jamais.

C'est donc dans l'optique de mobilisation et d'optimisation des ressources que le FDTT poursuit la mise en œuvre de la politique gouvernementale. Ainsi, je suis confiant que cette nouvelle impulsion permettra au Sénégal de devenir une société moderne, inclusive et portée inéluctablement vers le développement durable.

Merci et bonne lecture



Monsieur Bara SOW

Administrateur du Fonds de Développement
des Transports terrestres (FDTT)





Vers les états généraux des transports publics

Dans le cadre de la préparation active des états généraux des transports publics au Sénégal, prévus en septembre, le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens a organisé deux séminaires de préparation. L'un a réuni les structures étatiques (8, 19, 22 et 23 juillet 2024) et l'autre était élargi aux acteurs du transport, aux partenaires sociaux et autres parties prenantes (19, 20, 21 et 27 août 2024).

La modernisation du système des transports publics à travers le financement de l'exploitation et de l'investissement, en vue de la modernisation du système des transports publics, est la principale raison d'être du FDTT. Par conséquent, les opérations et les mécanismes de mise à disposition de ressources par le FDTT pour appuyer et renforcer les meilleures conditions des transports publics ont été mis en exergue auxdites rencontres initiées par le MITTA.

Le Fonds de Développement des Transports Terrestres (FDTT), créé par la loi n° 2020-25 du 03 juillet 2020 portant orientation et organisation des Transports terrestres, vient concrétiser une vision du gouvernement qui consiste à façonner positivement et durablement l'écosystème des services de transport, facteur de croissance économique soutenue.



Les préparatifs

La tenue des séminaires marque le début d'un dialogue essentiel qui, sans nul doute, façonnera les politiques et les initiatives à venir dans ce domaine vital pour le pays et les populations. Les dysfonctionnements et les difficultés du secteur, les défis, les innovations technologiques et les améliorations indispensables ont été discutés pour dessiner les contours d'un système de transports publics inclusif et durable.

La « Mobilité urbaine et rurale », le « Financement des services de transports », le « Financement des infrastructures et de l'entretien routier »,



le « Renouvellement du parc et la déconstruction des véhicules vétustes » ont constitué les axes de d'échange.

La présidence de la République, la primature, les structures centrales et sous tutelle du MITTA, le Ministère des Forces armées, le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération, le Ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le Ministère de l'Urbanisme des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement du Territoire ainsi que le Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique ont pris part à la rencontre.



Le secteur des transports terrestres se caractérise par l'obsolescence des équipements, la vétusté du parc automobile, facteurs aggravant de l'insécurité routière qui, à ce jour, nécessite une action publique plus efficiente.

En effet, ce secteur a connu un déficit notoire de financement, malgré les efforts de l'Etat qui a instauré un fonds revolving destiné notamment au financement des opérations de renouvellement du parc de véhicules de transport urbain de voyageurs.



Conseil des ministres du 02 mai 2024



C'est à l'occasion du Conseil des ministres du 02 mai 2024 que le Président de la République, Son excellence **M. Bassirou Diomaye Faye** avait demandé au Premier ministre, **M. Ousmane Sonko**, et au Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, M. Malick Ndiaye, de préparer la tenue des états généraux des transports publics.

Les enjeux économiques sont également importants. Selon une étude récente datée de 2022, l'économie sénégalaise perd annuellement 900 milliards de francs CFA, soit environ 6 % du PIB, à cause des dysfonctionnements induits par les externalités négatives des transports routiers à Dakar.

Le Président de la République, Son excellence **Bassirou Diomaye Faye**, avait instruit de « tenir les états généraux des transports publics pour asseoir les consensus indispensables à la transformation rapide et intégrale du transport public ».

L'Echange sur les pratiques administratives (EPA):

Une trouvaille pour un service public de qualité

Ils s'agit d'une heure d'échange et de partage d'expériences sur des thématiques ayant trait à la mission de service public. En une heure, avant chaque réunion de coordination, l'EPA participe à renforcer les connaissances et les bons comportements au travail. La finalité consiste à améliorer les performances individuelles et collectives dans l'exécution des tâches professionnelles. A cet effet, tout le personnel du FD'TT y prend part.

L'agenda de l'ÉPA se décline ainsi qu'il suit :

1. 20 minutes consacrées à l'exposé produit par un agent désigné du FD'TT ;
2. 40 minutes réservées à un débat ouvert.

La première séance s'est tenue le mardi 23 juillet 2024 et a été animée par le Secrétaire général, **M. Ousmane Niébé Diop**. Elle a porté sur « **l'accueil dans le service public** ». La deuxième a eu lieu le mercredi 04 septembre 2024 et a été consacrée à « **l'assiduité et à la ponctualité** ». Celle-ci a été introduite par Mme Wade, née Aminata Sarr de la Direction des Affaires administratives et financières. Des échanges fructueux d'idées et d'informations s'en sont suivis.

La passation de service au poste d'Administrateur du FDTT



La passation de service au poste d'Administrateur du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT) s'est tenue le 19 août 2024, entre les administrateurs sortant et entrant, M. Babacar Gaye et M. Bara Sow. Dans la salle de réunion du FDTT, une cérémonie empreinte d'émotion et de solennité a succédé à la séance administrative organisée sous la direction de l'inspecteur des Affaires administratives et financières du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA).

Tout le personnel du FDTT s'est donné à fond pour la grande réussite de la cérémonie de passation. Par ailleurs, un satisfecit spécial est réservé à la commission sociale pour les efforts consentis.



Le personnel a témoigné sa reconnaissance à l'Administrateur sortant et a renouvelé son engagement et sa collaboration au nouvel Administrateur.

M. Babacar Gaye n'a pas manqué de souhaiter du succès à son successeur. Quant au nouvel Administrateur, M. Bara Sow, il s'est beaucoup appesanti sur la mission du FDTT et les attentes que le Président de la République, son Excellence M. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, a bien voulu lui témoigner en le portant à la tête du Fonds.



Pour analyser et évaluer les projets de renouvellement des véhicules des transports publics

La formulation, l'analyse et l'évaluation des projets de renouvellement des véhicules des transports publics sont amorcées.

Pour une meilleure prise en charge du besoin de modernisation du système de transport public, notamment du renouvellement du parc des véhicules de transport public, le Fonds de Développement des Transports Terrestres (FDTT) a organisé un atelier de formulation, d'analyse et d'évaluation ex ante des projets. Par ailleurs, la capacitation des agents était également attendue du séminaire.

Sous la conduite du Secrétaire général, M. Ousmane Niébé Diop, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) et l'unité nationale d'appui aux partenaires publics/privé (UNPPP) ont accompagné les agents du FDTT à la structuration de programme. Du 05 au 09 août 2024, à Saly.



M. Papa Baidy Sy, chef de la division planification sectorielle et évaluation au ministère chargé de l'Économie, et son équipe ont dirigé des travaux portant sur les canevas de diagnostic et de formulation des projets ci-après :

1. Le renouvellement du parc des véhicules du transport public urbain ;
2. Le renouvellement du parc des véhicules du transport interurbain ;
3. Le renouvellement du parc des véhicules de transport des marchandises.



La participation du MITTA

Le Conseiller technique du Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, M. Abdoulaye Tassé Ndiaye, la Direction du Financement des Partenariats public/privé (DFPPP), le Conseil Exécutif des Transports urbains durables (CETUD), l'Agence nationale de la Sécurité routière (ANASER), la Direction générale des transports terrestres (DGTT) et le cabinet AXE Audit & Expertise, ont par ailleurs apporté leurs significatives contributions à la réussite des travaux.

À noter que le système de transport public se caractérise, entre autres, par la vétusté du parc automobile. Cela constitue un facteur aggravant de l'insécurité routière qui, à ce jour, nécessite une prise en charge rapide et efficace.



FDTT- Renforcement de Capacité sur le Budget

Un atelier de renforcement de capacité sur le budget s'est tenu les mercredi 24 et jeudi 25 juillet 2024 dans les locaux du Fonds de Développement des Transports Terrestres (FDTT). Il s'agissait de mieux outiller les agents relativement aux règles et aux procédures applicables à la gestion budgétaire. Pendant deux jours, le cadre législatif et réglementaire, les principes, le processus d'élaboration, la présentation et l'approbation ainsi que les phases d'exécution des dépenses et de contrôle du budget ont été parcourus par l'animateur, en la personne du docteur Mamadou Thiaw, Directeur des affaires juridiques et des contentieux (DAJC). Les travaux ont été présidés par le Secrétaire général, M. Ousmane Niébé Diop, au nom de l'Administrateur du FDTT.





« Il s'agit, entre autres, de l'encadrement des modifications budgétaires, de la précision des relations fonctionnelles entre le service financier de l'ordonnateur et de l'agence comptable et de l'encadrement des pouvoirs de recrutement des responsables des organes exécutifs. Les interventions de ces organismes publics se traduisent, pour la plupart, par des mouvements financiers. Ces mouvements sont décrits dans le budget, qui constitue un acte de prévision et d'autorisation de recettes ainsi que des dépenses à exécuter ».

Loi d'orientation n°2022-08 relative au secteur public.

CRITERES D'ELIGIBILITE AU FINANCEMENT DU FDTT

Les structures bénéficiaires

Les organisations des transporteurs en vue du renouvellement du parc des véhicules de transport public, la formation et les études y afférentes ;
Les Collectivités territoriales dans le cadre des infrastructures et aménagements urbains ;
Les autres structures publiques ou privées qui interviennent dans le développement du secteur du transport public et des infrastructures routières.



Pour remplir les critères d'éligibilité aux financements du renouvellement du parc des véhicules de transport public, il faut :

Être membre d'une faîtière et d'un programme de modernisation agréé par l'Etat central et les Collectivités Territoriales ;

Posséder un agrément délivré par la DGTT et valable 5 ans ;

Disposer d'un véhicule immatriculé en son nom, avec une licence urbaine ou interurbaine de transport ;

Exploiter le véhicule sur les itinéraires autorisés conformément à la législation ;

S'engager à participer aux programmes de formation et particulièrement aux sessions avant livraison ;

S'engager à entretenir les véhicules par le concessionnaire du programme pendant toute la durée de remboursement ;

S'engager à assurer le véhicule selon les conditions arrêtées ;

S'engager à respecter les relations contractuelles avec l'ensemble des parties prenantes.

Contrat d'objectifs et de performance

Le FDTT a initié un projet de Contrat De Performance pour une meilleure efficacité de son intervention dans le cadre du financement de l'investissement et de l'exploitation durable du système des transports publics en vue de sa modernisation. L'atelier s'est tenu le mercredi 29 mai 2024, à la salle de conférence du FDTT et a permis au personnel de parcourir le Plan Stratégique de Développement, de fixer des indicateurs clairs et de proposer des lignes d'actions. À l'ouverture, le Secrétaire général du FDTT, M. Ousmane Niébé Diop, a souligné l'importance des travaux et la qualité attendue du document.



Le Contrôleur de Gestion, M. Seydina Ababacar Biteye, s'est chargé de l'élaboration et de la présentation du document de base. En outre, Madame Maimouna Mbaye, Coordonnatrice de la Cellule des Etudes, de la Planification et du Suivi-Evaluation au Ministère chargé des transports terrestres et Monsieur Soudou Diagne, Consultant-expert en transport ont accompagné le personnel dans lesdits travaux.

Atelier sur l'environnement numérique du FDTT

Sous la présidence de l'Administrateur du Fonds de Développement des Transports terrestres, M. Bara Sow, un atelier sur l'environnement numérique s'est tenu, le 11 septembre 2024, au siège dudit Fonds. À l'endroit de tous les agents, le Coordonnateur de la Cellule du Système d'Information et de Gestion, M. Bassirou Gueye, a brillamment fait état de l'espace numérique du FDTT.

M. Bara Sow a saisi l'occasion pour encourager le personnel à cultiver l'excellence au travail tout en magnifiant l'initiative qui vise, du reste, à évaluer et à améliorer l'ensemble des outils numériques à disposition. Par ailleurs, l'Administrateur a relevé, pour demander que les correctifs soient apportés, les manquements tout en pointant du doigt la nécessité de déployer les outils permettant une meilleure adaptation aux exigences professionnelles. Quant au personnel, des besoins en rapport avec leurs expériences de travail ont été signalés.



Entre autres, des questions liées au système d'exploitation, à la sécurité informatique, aux caméras de surveillance, au système de pointage, aux logiciels de gestion et aux équipements réseaux ont constitué l'essentiel des débats instructifs et ont fait ressortir des instructions de l'autorité et ses recommandations. Il en a été de même de la performance et de la sécurité des systèmes existants, y compris le site web, l'intranet, la messagerie, la téléphonie et la connectivité.



Le FDTT au 2^e Forum africain des transports

Le FDTT au 2^e Forum africain des transports Du 18 au 19 septembre 2024 est organisé le 2^e Forum de la Banque africaine de Développement sur les transports. Sous le thème de « L'Afrique en mouvement – accélérer la connectivité durable des transports et de la logistique », le Forum s'est tenu à Abidjan. L'Administrateur du FDTT - Fonds de Développement des Transports Terrestres, M. Bara Sow, ainsi que le Secrétaire général, M. Ousmane Niébé Diop, y ont pris part. La Banque africaine de Développement, des décideurs politiques, de hauts responsables des transports des secteurs public et privé, ainsi que des experts y discutent et y partagent leurs expériences afin de promouvoir les politiques et les programmes futurs dans le secteur des transports en Afrique.

Des présentations et des tables rondes de haut niveau ont porté sur les meilleures pratiques et les défis émergents rencontrés dans le secteur des transports en Afrique. Le Forum africain des transports 2024 a présenté également les principales initiatives de la Banque africaine de Développement dans le domaine des transports, notamment l'Initiative sur les corridors régionaux, le Programme d'entretien routier durable pour l'Afrique, la Facilité pour la mobilité verte pour l'Afrique et l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique.



Le FDTT et le FDTR de la Côte d'Ivoire en parfaite intelligence



M.Bara Sow et M. Ousmane Niébé Diop, respectivement Administrateur et Secrétaire général du Fonds de Développement des Transports terrestres (FDTT), ont effectué une visite de travail au Fonds de développement du transport routier (FDTR) de la Côte-d'Ivoire. C'était en marge du 2^e Forum de la Banque africaine de Développement sur les transports qui s'est tenu les 18 et 19 septembre 2024. Le Directeur général du FDTR, M. Abdoul Touré, et son équipe leur ont réservé un accueil fraternel et chaleureux.

Les séances de travail ont porté essentiellement sur le secteur des transports publics des deux pays et les différentes pistes de solution, notamment sur la modernisation du secteur et le renouvellement du parc des véhicules de transport public. En effet, la mission consistait, de part et d'autre, à s'imprégner des stratégies de mobilisation des ressources et de financement de l'exploitation et de l'investissement au profit des opérateurs. Ainsi, cette collaboration précieuse des deux structures permet d'optimiser leurs mécanismes d'intervention en vue de la modernisation du système des transports publics.





Adresse:

Rue NG 96, Zone 17 Ngor-
Route des Almadies, Dakar

Site web:

www.fdtt.sn

Email:

contact@fdtt.sn

Téléphone:

+221 33 820 39 40